



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes et Brest, le 10 juillet 2025

Conseil maritime de façade Nord Atlantique-Manche Ouest : Avis sur le projet de stratégie de façade maritime.

Mercredi 09 juillet 2025, le préfet de la région pays de le Loire, Fabrice Rigoulet-Roze, et le vice-amiral d'escadre Jean-François QUÉRAT, préfet maritime de l'Atlantique, ont présidé une réunion consacrée à la délibération sur l'avis des membres du conseil maritime de façade Nord Atlantique-Manche Ouest (CMF NAMO) sur le projet d'avis de stratégie de façade maritime.

Au cours de cette séance de travail, les membres du CMF ont travaillé sur plusieurs sujets primordiaux pour l'avenir et le développement de la façade maritime :

- Ils ont émis un avis favorable sur la stratégie de façade maritime Nord-Atlantique, document de planification maritime qui expose, à horizon 2050, une vision intégratrice des enjeux socio-économiques et environnementaux. Bâtie en étroite collaboration entre les services de l'État et les acteurs maritimes et littoraux de la façade, cette stratégie permet de donner de la visibilité sur les perspectives de développement du territoire. Elle intègre des cartes de zones de potentiel pour l'éolien en mer. Des cartes de zones de protection forte présentées à Nice début juin 2025 lors de la conférence des Nations Unies sur les Océan complètent la stratégie.
- Une information sur la planification de l'éolien en mer en Bretagne a été donnée aux membres du CMF dans le cadre de la concertation en cours pour identifier une zone préférentielle pour un parc dans la zone Bretagne Nord-Ouest (BNO) identifiée dans la décision ministérielle du 17 octobre 2024. **Les échanges ont confirmé l'attachement des membres du CMF NAMO à une prise en compte équilibrée des enjeux associés au développement des énergies marines, à la pêche professionnelle et à la protection de la biodiversité.**
- Enfin, la direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-manche Ouest (DIRM NAMO) a présenté l'avancement du plan d'action du document stratégique de façade NAMO (DSF NAMO). **Le plan d'action, pilier de la concrétisation du DSF NAMO dans les territoires et garant de l'atteinte des objectifs stratégiques du DSF NAMO, est mis en œuvre par les collectivités et les acteurs de la mer.**

Plus d'informations sont disponibles en ligne :

- document stratégique de façade : www.dirm.nord-atlantique-manche-ouest.developpement-durable.gouv.fr
- mise à jour de la stratégie de façade : <https://jeparticipe.expertises-territoires.fr/processes/PPVESFM2025>

Contacts presse :

Préfecture de la région Pays de la Loire :

02 40 41 20 89 / 90 / 91

pref-communication@loire-atlantique.fr

Préfecture Maritime de l'Atlantique :

06 82 28 21 06

ocr.astreinte@premar-atlantique.gouv.fr